

Depuis l'ouverture en octobre 1999 (DESS 1999-2004 puis spécialité de master 2004-2007), nous avons formé 7 promotions soit 98 diplômés au total (les 8^e et 9^e promotions sont en cours de formation). A l'occasion de la mise en place de cette spécialité professionnelle dans le cadre de la réforme des études universitaires (LMD1) et avec le soutien de l'[Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Rouen](#) nous avons réalisé en novembre 2004 une enquête sur le devenir des quatre premières promotions du DESS (1999-2004). Celle-ci démontrait **une excellente insertion professionnelle**. Depuis juillet 2005, l'insertion des trois promotions suivantes a été suivie au travers d'enquêtes annuelles et de contacts réguliers (94% de taux de réponse). Le bilan nous permet de conclure à un même constat d'excellence. Le tableau ci-dessous propose un comparatif de ces deux périodes et une analyse de l'évolution des tendances.

	Diplômés 1999-2004 (65 enquêtés et 54 répondants)	Diplômés 2005, 2006 et 2007 (33 diplômés et 31 répondants)	Evolution de la tendance
Accès au premier emploi ou poursuite d'études	61% directement 12% en trois mois 22% en six mois.	97% 3% (1 sur 31) 0%	Très favorable.
Proportions insertion directe et poursuite d'études	22% poursuite études 78% insertion directe	22,5% (7/31) 77,5 (24/31)	Proportions stables.
Poursuite des études en doctorat de bioinformatique	19% des répondants 86% des poursuites d'études	17% (5 sur 31) 71% (5 sur 7)	Stable. Toutes les thèses sont financées : CIFRE, allocations ministérielles ou régionales, bourse d'association, projet européen, bourses d'EPST, de fondations ou d'entreprise privée à l'étranger. À noter : quelques thèses sont également entreprises après quelques années d'insertion professionnelle en tant qu'ingénieur, sous la forme de CDD ou dans le contexte d'un CDI.
Proportion de premiers emplois (et études) dans le domaine de la bioinformatique.	98%	74%	Si les ¾ des diplômés restent dans le domaine, on note une diminution sensible au profit de SSII (8 sur 31 répondants). L'insertion en informatique pure est souvent annoncée transitoire en prévision d'un retour à la bioinformatique. Ce type d'insertion permet néanmoins de témoigner de la grande faculté d'adaptation de nos diplômés et de la réussite de l'apprentissage de la compétence informatique.
Proportion des diplômés salariés ingénieurs dès leur premier emploi.	87%	100%	Le statut de cadre ingénieur est bien établi. Dans la fonction publique et parabolique de la recherche 12 diplômés sur 98 ont accédé à un poste d'IE sur concours) directement ou après une première insertion en CDD.
Proportions des premiers contrats de travail en CDI et CDD.	35% CDI 65% CDD	58% (14/24) 42% (10/24)	Inversion des proportions de CDI et CDD. Effet dû notamment aux insertions en SSII toujours en CDI et à une reprise de l'activité économique en biotechnologie. Les CDD sont au minimum de 1 an, souvent de 18 mois, parfois de 3 ans.
Répartition public/privé du premier emploi.	62% public ou parapublic 38% privé	67% 33%	Stable. Les EPST (CNRS, INSERM, INRA, Université) et fondations (Institut Pasteur, Institut Curie), Hôpitaux et Centre Nationaux de Séquençage (CNS) et Génotypage (CNG) demeurent au travers des structures Génopoles, Cancéropoles et plateformes technologiques les employeurs majoritaires. À noter : les structures dites parapubliques (fondation et GIP) offrent en fait un statut privé au salarié, ainsi leur déplacement dans la catégorie du secteur privé reverse exactement ces données chiffrées qui deviennent: 33% public et 67% privé. Dans un souci de comparabilité avec l'enquête de 2004 le mode de calcul utilisé à l'époque est repris ici.
Répartition géographique du premier emploi	4% Haute Normandie 51% région parisienne 34% province 11% étranger	4 % 62,5% 33,5% 0%	Attraction toujours forte et renforcée de la région parisienne. L'emploi en province est stable. L'étranger n'a pas été considérée par les diplômés durant cette période.